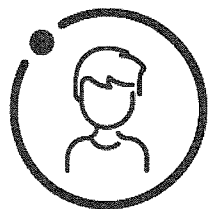


Que sont les TND ?

Les troubles du neuro-développement apparaissent dès la petite enfance. Ils se caractérisent par une perturbation du développement cognitif, sensorimoteur, comportemental, entraînant un important retentissement sur le fonctionnement adaptatif, scolaire, social et familial.

- Trouble spécifique des apprentissages
- Troubles moteurs
- Trouble de la communication
- Trouble du spectre de l'autisme
- Trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité
- Trouble du développement intellectuel



Contactez-nous

A l'adresse suivante :

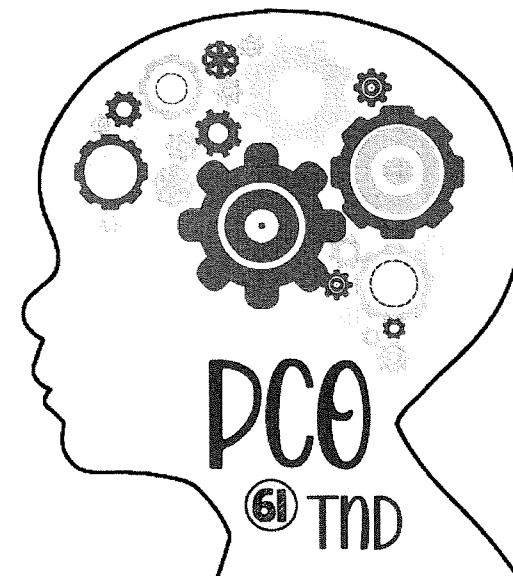
PCO TND 61
Bâtiment J. ITARD
31 rue Anne-Marie JAVOUHEY
61000 ALENCON

Par téléphone au :
07-86-51-62-79

Par email :

secretaire.pco61@cpo-alencon.net

La plateforme de l'Orne est financée par l'ARS et co-portée par le Centre Psychothérapique de l'Orne, la fondation Normandie Générations et le centre d'éducation spécialisée La Providence.



**Plateforme de Coordination
et d'Orientation des Troubles
du Neuro-Développement**

de l'Orne

Qui sommes nous ?

La PCO TND 61 est composée d'une équipe pluridisciplinaire (médecins, psychologue, secrétaire) intervenant dans le cadre du processus diagnostique.

La PCO a pour objectif principal la mise en place d'un parcours coordonné de bilans et d'interventions précoces d'un an (renouvelable), pour les enfants âgés de 0 à 7 ans présentant une suspicion de TND.

Les objectifs

- Améliorer le repérage et le diagnostic des enfants présentant des TND.
- Favoriser les interventions précoces.
- Assurer la coordination entre les acteurs du parcours.
- Guider les familles et garantir aucun reste à charge.

Comment accéder au parcours ?

Vous avez l'intuition que « quelque chose ne va pas », vous vous posez des questions sur le développement de votre enfant :

- * Langage (retard, répétitions...)
- * Comportement (émotions, regards, sommeil...)
- * Cognitif (compréhension, jeux, capacités attentionnelles...)
- * Sensoriel (particularités alimentaires, auditives, tactiles).
- * Moteur (déplacements, tonus...)

=> Parlez-en à votre médecin

Comment accéder au parcours ?

- 1) En cas de doute sur le développement de votre enfant, prenez rendez-vous chez un médecin.
- 2) Le médecin remplit un formulaire et l'adresse à la PCO TND 61 par mail ou par courrier.
- 3) La demande est validée ou non en commission par l'équipe de la PCO. A l'issue de celle-ci, vous serez contacté pour organiser le parcours de votre enfant.



Vous êtes Médecin de Première ligne ?

Vous repérez chez un enfant un écart de développement ? Vous suspectez l'apparition d'un TND ?

Avec l'autorisation de la famille, vous pouvez solliciter la PCO TND 61 pour coordonner le parcours diagnostique de votre jeune patient.

Vous rencontrez l'enfant et sa famille (depuis le 11 février 2019 possibilité de réaliser une consultation longue remboursée 60 euros).

Si suspicion de TND, vous pouvez compléter et nous adresser le formulaire de repérage et d'adressage par mail ou par courrier.

https://handicap-v2.cegedim.cloud/sites/handicap/files/files-spi/pdf/brochure_reperage_tnd_2020.janv.pdf

Vous êtes Ergothérapeute ? Psychologue ? Psychomotricien ?

Dans le cadre de la mise en place du forfait d'intervention précoce, vous pouvez contractualiser avec la PCO TND 61. Les bilans et les séances sont financés par l'assurance maladie sous forme de forfaits.

Pour plus de renseignements contacter nous !